

EDITO : Malgré un début d'année exceptionnel, la nouvelle équipe municipale a pu prendre ses fonctions et met un point d'honneur à informer tous les Saints-Jeannais sur les décisions prises et sur ce qu'il se passe au sein du village. Nous avons donc créé cette Gazette afin de n'oublier personne, notamment celles et ceux qui n'ont pas accès à internet. Elle paraîtra à chaque fin de mois. Bonne lecture à tous !

[ELECTIONS]



Suite aux élections municipales du 15 Mars 2020, Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni Mercredi 27 Mai à 19h30 à la mairie de Saint Jean Pied de Port afin d'élire le nouveau maire ainsi que les adjoints. **Laurent Inchauspé** a été élu à la majorité (15 votes pour, 4 votes blancs)

Il sera délégué pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque et sera entouré par :

Pascale Urruty Etchegoin, 1^{ère} adjointe au Maire,
Martine Etcheverry, 3^{ème} adjointe au Maire,
Patricia Arangoïs, 5^{ème} adjointe au Maire,

Emmanuel Duplaceau, 2^{ème} adjoint au Maire,
Jacky Elissetche, 4^{ème} adjoint au Maire,
Patxi LANS, conseiller municipal délégué.

[ANNULATIONS DES EVENEMENTS DE L'ETE]



En raison de la crise sanitaire, Le Conseil Municipal a décidé d'**annuler les fêtes patronales** de Saint Jean Pied de Port. Nous avons conscience que nous ne pourrions pas contrôler le nombre de personnes présentes ni la distanciation physique. **Le festival de théâtre Citadelle en Scènes aussi est annulé.** La capacité du public réduite de moitié déséquilibrerait fortement le budget du Festival.

Cependant, nous gardons en tête qu'il est important pour les

Saint-Jeannais de se retrouver. Nous réfléchissons à d'autres moyens plus adaptés aux circonstances afin de continuer à vivre des temps forts et des moments de partage. Cette crise peut être l'occasion de repenser nos fêtes, repenser nos priorités.

[SAINT JEAN RESPIRE!]



Des zones bleues existent rue de l'Eglise, rue d'Uhart, de la Fontaine et rue d'Espagne afin de rendre l'accès aux commerces et aux services publics plus facile. Désormais deux nouvelles zones bleues apparaissent en face de la Mairie (15 places) et Place Floquet (5 pl.) Des disques sont disponibles en mairie et chez certains commerçants. Nous incitons les automobilistes à se garer dans les grands parkings pour des stationnements de plus d'une heure. Nous rappelons que le stationnement rue de la Citadelle est interdit. Ceci est la première étape d'un **plan sur 3 ans "Saint-Jean respire!"** qui vise à sécuriser les piétons, optimiser l'offre de stationnement et à développer la mobilité douce.

[MAISONS FLEURIES]



Le concours de maisons fleuries a pour but de récompenser les actions menées par les habitants de la Commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Cette année, plus que jamais, nous avons souhaité le maintenir. Les gagnants 2020 se verront remettre des **chèques cadeaux Pays Basque au Coeur**. Voici la liste des premiers dans chaque catégorie par ordre alphabétique :

- **MAISON AVEC JARDIN** visible de la rue: Mme ETCHEVERRY Joséphine, M. Mme HAUCK Laurent, M. Mme SAPPARART Jean-Louis
- **DECOR FLORAL** sur la voie publique: M. Mme SUNIGA Jean-François
- **MAISON AVEC BALCON OU TERRASSE** sans jardin visible de la rue: Mme CANDAU Jeanne, Mme COLLON Odile
- **FENETRES DU MURS**: M. ESCANDE Jacques

- **HOTELS, RESTAURANTS, CAFES** visibles de la rue (catégorie sans prix): Le Café des Sports, le Café Ttipia, Le Central, Les Pyrénées, La Vieille Auberge.



Mai/Juin 2020 - Numéro 1 - Mairie
13 Place Charles de Gaulle, 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port
Téléphone : 05 59 37 00 92

